

**RSM Ouest**

18 avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain Cedex
France
T +33 2 51 83 30 30
F +33 2 51 83 30 39

www.rsmfrance.fr

ASSOCIATION DIOCESAINE DE NANTES

Siège social : 7 rue du Cardinal Richard - 44300 NANTES
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

ASSOCIATION DIOCESAINE DE NANTES

Siège social : 7 rue du Cardinal Richard - 44300 NANTES

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Conseil d'administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DIOCESAINE DE NANTES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 exposées dans la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Herblain, le 25 juin 2026

Le commissaire aux comptes

RSM Ouest

Société de Commissariat aux Comptes Membre de
la Compagnie Régionale de l'Ouest-Atlantique

Signé par Françoise Drogou
Le 25 juin 2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'FDrogou'.

doc_ny0b
tx_k5YXoxL59KqJ

Françoise DROGOU

Associée

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	96 010	- 11 201	84 808	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	10 365 236	-1 382 613	8 982 623	9 210 616
Constructions	104 572 944	-54 862 209	49 710 734	48 019 272
Installations techniques, matériels et outillages industriels	40 960	- 32 069	8 891	10 894
Autres immobilisations corporelles	5 651 902	-4 060 847	1 591 056	1 450 304
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 538 010		1 538 010	3 083 805
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	545 846		545 846	853 943
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	45 901 829	- 251 725	45 650 104	44 162 574
Prêts	300 534		300 534	370 318
Autres immobilisations financières	1 010 425		1 010 425	764 896
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	170 023 696	-60 600 664	109 423 032	107 926 621
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	167 111	- 3 109	164 001	123 502
Créances reçues par legs ou donations	1 265 620		1 265 620	2 379 097
Autres Créances	1 257 720		1 257 720	1 496 746
Charges constatées d'avance	164 320		164 320	154 385
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				118 082
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 441 583		2 441 583	4 203 467
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	5 296 354	- 3 109	5 293 245	8 475 279
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	175 320 050	-60 603 773	114 716 277	116 401 900
(1) Dont à moins d'un an (brut)	77 146			184 152
(2) Dont à moins d'un an (brut)	2 847 481			4 156 839

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 937 501	1 937 501
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	37 323 294	37 323 294
Réserves pour projet de l'entité	21 774 573	5 930 253
Autres		16 456 393
Report à nouveau	34 421 433	27 573 215
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter		
Excédent ou déficit de l'exercice	73 652	6 236 145
Situation nette (sous total)	95 530 453	95 456 801
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 661 314	1 751 672
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	97 191 767	97 208 473
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 732 760	3 001 490
Fonds dédiés	1 006 162	784 294
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	2 738 922	3 785 783
PROVISIONS		
Provisions pour risques		40 000
Provisions pour charges	528 059	591 298
TOTAL PROVISIONS (III)	528 059	631 298
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 495 558	5 433 738
Emprunts et dettes financières diverses (2)	449 970	442 090
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	738 423	374 104
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	761 974	732 779
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	468 114	300 000
Autres dettes	6 195 878	7 287 319
Produits constatés d'avance	147 612	206 317
TOTAL DETTES (IV)	14 257 529	14 776 346
Écarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	114 716 277	116 401 900
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 133 057	9 526 843
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	275	220	55	25
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	764 381	635 468	128 913	20
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	2 485 109	1 463 719	1 021 390	7
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	117 739	73 725	44 015	60
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
- Dons manuels	12 113 606	12 493 569	- 379 963	- 3
- Mécénats	12 787		12 787	
- Legs, donations et assurances-vie	2 775 980	4 136 268	- 1 360 288	- 33
Contributions financières	522 502	3 940 463	- 3 417 961	- 87
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	130 777	693 007	- 562 230	- 81
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 029 356		2 029 356	
Utilisations des fonds dédiés	39 490	147 468	- 107 978	- 73
Autres produits	1 565 845	881 644	684 201	78
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	22 557 847	24 465 550	- 1 907 703	- 8
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	344 329	279 588	64 741	23
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1) (2)	10 462 221	8 792 070	1 670 151	19
Aides financières	2 341 845	2 309 511	32 334	1
Impôts, taxes et versements assimilés	687 790	721 072	- 33 281	- 5
Salaires	4 225 319	4 400 227	- 174 907	- 4
Cotisations sociales	1 031 810	1 469 439	- 437 628	- 30
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 917 482	3 787 557	129 924	3
Dotations aux provisions	27 538	118 627	- 91 089	- 77
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	159 619		159 619	
Reports en fonds dédiés	261 359	816 802	- 555 444	- 68
Autres charges	66 283	27 244	39 039	143
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	23 525 596	22 722 138	803 458	4
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 967 749	1 743 412	- 2 711 161	- 156
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	541 523	581 484	- 39 961	- 7
Autres intérêts et produits assimilés	468 670	447 660	21 010	5
Reprises sur dépréciations et provisions	72 061	73 825	- 1 764	- 2
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières	226 478		226 478	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		3 369 061	- 3 369 061	- 100
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 308 731	4 472 030	- 3 163 298	- 71
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	121 960	185 344	- 63 384	- 34
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	20 017		20 017	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		520 481	- 520 481	- 100
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	141 977	705 825	- 563 848	- 80
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 166 754	3 766 204	- 2 599 450	- 69
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	199 006	5 509 617	- 5 310 611	- 96

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Produits exceptionnels (V)		1 364 460	-1 364 460	- 100
Charges exceptionnelles (VI)		546 854	- 546 854	- 100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		817 606	- 817 606	- 100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	125 354	91 078	34 276	38
Total des produits (I + III + V)	23 866 579	30 302 039	-6 435 461	- 21
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	23 792 927	24 065 894	- 272 968	- 1
EXCEDENT	73 652	6 236 145	-6 162 493	- 99
DEFICIT				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 114716277.02 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 73651.85 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

L'Association Diocésaine de Nantes (ADN) est une association conforme à la loi du 1er juillet 1901 et à la loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des Eglises et de l'Etat, ayant son siège social au 7, rue du Cardinal Richard, à Nantes.

L'association a pour but de subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique, sous l'autorité de l'évêque, en communion avec le Saint-Siège, et conformément à la constitution de l'Eglise catholique.

L'ADN de par les articles 2 et 3 de ses statuts a pour objet :

- l'acquisition ou la location et l'administration des édifices qu'elle jugera opportun d'avoir à sa disposition en vue de l'exercice du culte catholique dans le diocèse ;
- l'acquisition ou la location et l'administration des immeubles destinés au logement de l'évêque, des bureaux de l'évêché, des curés et des vicaires, ainsi que des prêtres âgés ou infirmes ;
- pourvoir au traitement d'activité et, éventuellement, de retraite des ecclésiastiques occupés au ministère par nomination de l'autorité compétente, ainsi qu'aux honoraires dus aux prédicateurs et aux salaires des employés de l'Eglise ;
- l'acquisition ou la location et l'administration temporelle du Séminaire et ses annexes.

L'Association Diocésaine de Nantes est présidée, de droit, par l'évêque Monseigneur PERCEROU.

Périmètre d'intégration

Les comptes intégrés de l'Association Diocésaine agrègent au terme de cet exercice l'ensemble du patrimoine des 65 paroisses, dont 29 sont adhérentes au Groupement Solidaire des Paroisses (G.S.P.).

A noter, en date du 1er janvier 2025 :

- la création de la paroisse NOTRE-DAME-DE-LA-CÔTE-DE-JADE, par la fusion des paroisses SAINT-GILDAS-DE-LA-MER et SAINT-JEAN-LE-BAPTISTE-EN-RETZ, toutes non adhérentes au GSP ;
- la création de la paroisse SAINT-PIERRE-DES-EAUX, par la fusion des paroisses SAINT-PIERRE-DE-L'OCEAN et NOTRE-DAME-DES-EAUX, toutes adhérentes au GSP ;
- la création de la paroisse SAINTE-ANNE-EN-PRESQU'ÎLE-GUERANDAISE, par la fusion des paroisses NOTRE-DAME-LA-BLANCHE-DE-GUERANDE et SAINTE-ANNE-DU-PAYS-BLANC, toutes non adhérentes au GSP ;
- la création de la paroisse SAINTE-FAMILLE-EN-PAYS-DE-LA-MEE, par la fusion des paroisses SAINTE-CROIX-EN-CHATEAUBRIANT et SAINT-JOSEPH-DU-DON, toutes non adhérentes au GSP ;
- et la scission de la paroisse SAINTE-MARIE-EN-BRIERE, donnant lieu à :
 - . la création de la paroisse NOTRE-DAME-DE-LOIRE-ET-BRIERE, adhérente au GSP, en fusionnant avec la paroisse NOTRE-DAME-DE-L'ESTUAIRE,
 - . la création de la paroisse SAINT-BENOIT-ENTRE-MER-ET-BRIERE, non adhérente au GSP, en fusionnant avec la paroisse SAINT-BENOIT-D'HERBIGNAC,
 - . et au renforcement de la paroisse SAINTE-CROIX-DE-MONTFORT, non adhérente au GSP.

Pour les entités intégrées, il a été procédé à l'élimination des comptes réciproques de bilan, de charges et de produits.

Liste des paroisses intégrées

Paroisses	Au 31-12-2025		Au 31-12-2024	
	GSP	NON GSP	GSP	NON GSP
BIENHEUREUX-CELESTIN-ET-MICHEL-EN-VAL-DE-CENS	*		*	
BIENHEUREUX-MARCEL-CALLO	*		*	
CATHEDRALE		*		*
LA PENTECOTE	*		*	
LA TRINITE-DE-L'ERAUDIERE	*		*	
LA TRINITE-D'ESCOUBLAC-PORNICHET	*		*	
MERE-THERESA-EN-SUD-LOIRE	*		*	
NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX-SUR-ISAC		*		*
NOTRE-DAME-DE-L'ESTUAIRE			*	
NOTRE-DAME-ET-STE-THERESE-DE-LA-BAULE	*		*	
NOTRE-DAME-LA-BLANCHE-DE-GUERANDE				*
NOTRE-DAME-DES-EAUX			*	
NOTRE-DAME-DE-NANTES		*		*
NOTRE-DAME-DE-LA-CÔTE-DE-JADE		*		
NOTRE-DAME-DE-LOIRE-ET-BRIERE	*			
NOUVELLE-ALLIANCE-HAUTS-DE-L'ERDRE	*		*	
SAINT-BARTHELEMY-ENTRE-LOIRE-ET-DIVATTE		*		*
SAINT-BENOIT-D'HERBIGNAC				*
SAINT-BENOIT-EN-VAL-DE-LOIRE		*		*
SAINT-BENOIT-ENTRE-MER-ET-BRIERE		*		
SAINT-CLAIR-EN-PAYS-NOZEEN		*		*
SAINT-FRANCOIS-DES-COTEAUX		*		*
SAINT-GABRIEL-SUR-MAINE		*		*
SAINT-GILDAS-DE-LA-MER				*
SAINT-GILDAS-DES-SOURCES		*		*
SAINT-GUENOLE-EN-PAYS-DE-LA-MEE		*		*
SAINT-HERMELAND-SUR-LOIRE	*		*	
SAINT-JACQUES-ST-JEAN-STE-FAMILLE	*		*	
SAINT-JACQUES-SUR-LOIRE	*		*	
SAINT-JEAN-D'ERDRE-ET-GESVRES	*		*	
SAINT-JEAN-LE-BAPTISTE-EN-RETZ				*
SAINT-JEAN-PAUL-II		*		*
SAINT-JOSEPH-DE-LA-VALLEE	*		*	
SAINT-JOSEPH-DU-DON				*
SAINT-JOSEPH-ET-ST-GEORGES	*		*	
SAINT-LUC-ST-LOUIS-DE-MONTFORT	*		*	
SAINT-LUC-DE-BRETAGNE		*		*
SAINT-MARTIN-DU-SILLON		*		*
SAINT-MARTIN-DU-VAL-D'ERDRE		*		*
SAINT-MATTHIEU-SUR-LOIRE	*		*	
SAINT-NICOLAS-DE-L'ESTUAIRE	*		*	

Paroisses	Au 31-12-2025		Au 31-12-2024	
	GSP	NON GSP	GSP	NON GSP
SAINT-PHILIBERT-ET-ST-JACQUES-SUR-LOGNE		*		*
SAINT-PIERRE-ST-ETIENNE-SUR-ERDRE		*		*
SAINT-PIERRE-DE-L'OCEAN			*	
SAINT-PIERRE-DES-EAUX	*			
SAINT-PIERRE-DU-LAC	*		*	
SAINT-PIERRE-SUR-LOIRE		*		*
SAINT-VINCENT-DES-VIGNES		*		*
SAINT-VITAL-EN-RETZ		*		*
SAINT-YVES	*		*	
SAINT-YVES-DE-LA-COTE-SAUVAGE		*		*
SAINT-CLEMENT		*		*
SAINT-DONATIEN		*		*
SAINTE-ANNE-DE-GOULAIN		*		*
SAINTE-ANNE-DU-PAYS-BLANC				*
SAINTE-ANNE-EN-GUEMENEE-PLESSE	*		*	
SAINTE-ANNE-EN-PRESQU'ILE-GUERANDAISE		*		
SAINTE-ANNE-FRANCOISE-EN-RETZ		*		*
SAINTE-CATHERINE-DU-PETIT-PORT	*		*	
SAINTE-CROIX-DE-MONTFORT		*		*
SAINTE-CROIX-EN-CHATEAUBRIANT				*
SAINTE-CROIX-EN-RETZ		*		*
SAINTE-FAMILLE-EN-PAYS-DE-LA-MEE		*		
SAINTE-MARIE-DE-DOULON	*		*	
SAINTE-MARIE-DU-VAL-DE-SEVRE		*		*
SAINTE-MARIE-EN-BRIERE			*	
SAINTE-MARIE-EN-PAYS-D'ANCENIS		*		*
SAINTE-ANNE-/SAINT-CLAIR	*		*	
SAINTE-ELISABETH		*		*
SAINTE-MADELEINE-DE-NANTES	*		*	
SAINT-FRANCOIS-EN-SAINT-NAZAIRE	*		*	
SAINT-FRANCOIS-DE-SALES		*		*
SAINT-PAUL-DE-REZE	*		*	
SAINTS-EVEQUES-DE-NANTES		*		*
SAINTS-RIOWEN-ET-MEREAL-SUR-VILAINE		*		*
SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE	*		*	
Sous-total	29	36	31	39
TOTAL	65		70	

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ont été appliquées pour notre entité.

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Principes généraux

Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.	
Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. N/A
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	Évaluation au coût historique Évaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Étalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe N/A

Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10	Composant distinct de l'immobilisation Provisions pour gros entretien N/A
Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10	Linéaire Au prorata des intérêts courus N/A
Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2	Méthode à l'achèvement Méthode à l'avancement N/A
Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12	Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13	Étalé dans le compte de résultat Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3	Oui Non N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13	Oui Non N/A

Principes généraux

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par le/les faits d'importance significative suivants :

- La première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.
- La première application du règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, avec notamment la mise à jour des modèles de bilan et de compte de résultat en lien avec la nouvelle réglementation ANC 2022-06.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Changement de réglementation comptable

Les règlements ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 et n° 2023-03 du 7 juillet 2023 relatifs à la modernisation des états financiers sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice d'application de ces règlements pour l'association.

L'application de ces textes constitue un changement de présentation des comptes annuels sans modification des méthodes d'évaluation ni des règles de comptabilisation. Elle est sans incidence sur le résultat net et sur les fonds propres de l'organisme.

Conformément aux dispositions réglementaires, les comptes de l'exercice 2025 sont présentés selon les nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

Les données comparatives relatives à l'exercice 2024 ont fait l'objet des reclassements nécessaires afin d'assurer leur comparabilité avec la présentation 2025.

Les informations au titre de l'impact sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025

Suppression des transferts de charges

Dans le cadre de la suppression du poste « Transferts de charges », les montants correspondants présentés en 2024 ont été reclassés dans les rubriques appropriées du compte de résultat 2025. Par simplification, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés, dans la colonne « Exercice N-1 », dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions et amortissements.

Impact sur les principaux postes de l'exercice 2025

Les principaux effets de la nouvelle présentation au titre de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles cédées, comptabilisées dans les charges d'exploitation 2025 : 159 619 euros.
- Valeurs comptables des biens légués destinées à être cédées, comptabilisées dans les charges d'exploitation 2025 : 672 083 euros.
- Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles, comptabilisés dans les produits d'exploitation 2025 : 2 029 357 euros
- Produits des cessions des biens légués destinés à être cédés, comptabilisés dans les produits d'exploitation 2025 : 624 811 euros
- Quotes-parts des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice 2025 et comptabilisées dans les produits d'exploitation 2025 : 94 163 euros.
- Neutralisation des avantages en nature comptabilisés en diminution des charges de personnel en 2025 : 208 347 euros
- Remboursements des frais de personnel comptabilisés en diminution des charges de personnel en 2025 : 228 722 euros.

Afin d'en faciliter la compréhension et de justifier de l'intangibilité du bilan d'ouverture, sont présentés ci-dessous les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 tels qu'arrêtés et approuvés.

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains	10 441 656	-1 231 040	9 210 616	7 701 781	1 508 835	20
Constructions	100 412 429	-52 393 157	48 019 272	49 884 451	-1 865 178	- 4
Installations techniques, matériels et outillages industriels	40 960	- 30 066	10 894	12 897	- 2 003	- 16
Autres immobilisations corporelles	5 256 093	-3 805 789	1 450 304	1 557 972	- 107 668	- 7
Immobilisations corporelles en cours	3 083 805		3 083 805	1 813 403	1 270 402	70
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	853 943		853 943	2 214 606	-1 360 663	- 61
Immobilisations financières						
Participations et Créances rattachées						
Autres titres immobilisés	44 486 360	- 323 786	44 162 574	41 562 504	2 600 069	6
Prêts	370 318		370 318	619 427	- 249 110	- 40
Autres immobilisations financières	764 896		764 896	579 520	185 376	32
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	165 710 460	-57 783 838	107 926 621	105 946 560	1 980 061	2
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Bénéficiaires et comptes rattachés	126 612	- 3 109	123 502	185 270	- 61 768	- 33
Créances reçues par legs ou donations	2 379 097		2 379 097	2 140 124	238 973	11
Autres	1 496 746		1 496 746	1 714 325	- 217 579	- 13
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement	118 082		118 082		118 082	
Instruments de trésorerie						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités						
Disponibilités	4 203 467		4 203 467	2 964 082	1 239 385	42
Charges constatées d'avance						
Charges constatées d'avance	154 385		154 385	213 948	- 59 564	- 28
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	8 478 388	- 3 109	8 475 279	7 217 749	1 257 530	17
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	174 188 848	-57 786 948	116 401 900	113 164 310	3 237 591	3

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 937 501	1 937 501
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	37 323 294	37 323 294
Réserves pour projet de l'entité	5 930 253	5 930 253
Autres	16 456 393	16 456 393
Report à nouveau		
Report à nouveau	27 573 215	28 425 411
Excédent ou déficit de l'exercice		
Excédent ou déficit de l'exercice	6 236 145	- 854 309
Situation nette (sous total)	95 456 801	89 218 543
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 751 672	2 506 154
Provisions réglementées		
Total Fonds Propres (I)	97 208 473	91 724 697
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	3 001 490	4 348 075
Fonds dédiés	784 294	115 647
Total Fonds Reportés et Dédiés (II)	3 785 783	4 463 722
PROVISIONS		
Provisions pour risques	40 000	17 680
Provisions pour charges	591 298	570 870
Total Provisions (III)	631 298	588 550
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 433 738	5 456 417
Emprunts et dettes financières diverses	442 090	377 148
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	374 104	633 938
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	732 779	794 475
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	300 000	
Autres dettes	7 287 319	8 907 294
Produits constatés d'avance	206 317	218 068
TOTAL DETTES (IV)	14 776 346	16 387 341
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	116 401 900	113 164 310

Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>	220	220
Ventes de biens et services		
<i>Ventes de biens</i>	635 468	558 953
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>	1 463 719	1 904 207
<i>Dont parrainages</i>	205 009	191 977
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	73 725	49 579
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	12 493 569	11 258 129
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	4 136 268	2 633 147
<i>Contributions financières</i>	3 940 463	938 272
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</i>	693 007	534 161
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>	147 468	128 619
<i>Autres produits</i>	881 644	852 605
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	24 465 550	18 857 893
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>Achats de marchandises</i>	279 588	218 212
<i>Variation de stock</i>		
<i>Autres achats et charges externes (1) (2)</i>	8 792 070	8 875 633
<i>Aides financières</i>	2 309 511	2 248 107
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	721 072	681 599
<i>Salaires et traitements</i>	4 400 227	4 384 593
<i>Charges sociales</i>	1 469 439	1 408 627
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	3 787 557	3 697 846
<i>Dotations aux provisions</i>	118 627	49 500
<i>Reports en fonds dédiés</i>	816 802	1 808
<i>Autres charges</i>	27 244	30 467
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	22 722 138	21 596 392
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 743 412	-2 738 499
PRODUITS FINANCIERS		
<i>De participation</i>		
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>	2 046	700 651
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	1 027 098	738 779
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge</i>	73 825	648 055
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>	3 369 061	81 684
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	4 472 030	2 169 169
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	185 344	183 747
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>	520 481	256 035
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	705 825	439 783
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 766 204	1 729 386
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	5 509 617	-1 009 113
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	33 737	282 101
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	1 329 291	513 300
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>	1 431	

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 364 460	795 401
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	48 984	266 223
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	152 903	178 300
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>	344 966	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	546 854	444 523
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	817 606	350 878
<i>Participation des salariés aux résultats (VII)</i>		
<i>Impôts sur les bénéfices (VIII)</i>	91 078	196 074
Total des produits (I + III + V)	30 302 039	21 822 463
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	24 065 894	22 676 772
EXCEDENT	6 236 145	
DEFICIT		- 854 309
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Bénévolat</i>		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Personnel bénévole</i>		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

(1) Redevances de crédit-bail mobilier

(2) Redevances de crédit-bail immobilier

Notes relatives aux postes de bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
- Frais d'établissement		-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
- Frais de développement		-	-	-
- Donations temporaires d'usufruit		-	-	-
- Concessions, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		96 010	-	96 010
- Autres immobilisations incorporelles		-	-	-
- Immobilisations incorporelles en cours		-	-	-
- Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		-	-	-
Sous-total	-	96 010	-	96 010
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Terrains	7 738 854	37 518	113 938	7 662 434
- Constructions sur sol propre	100 412 430	5 237 995	1 077 480	104 572 944
- Constructions legs affectés	2 702 801	-	-	2 702 801
- Installations techniques, matériel et outillage	40 960	-	-	40 960
- Installations générales, agencements aménag. divers	-	-	-	-
- Matériel de transport	83 805	19 900	25 770	77 935
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 172 288	432 684	31 005	5 573 967
- Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
- Immobilisations corporelles en cours	3 083 805	2 853 625	4 399 420	1 538 010
- Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Sous-total	119 234 943	8 581 722	5 647 613	122 169 051
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	853 943	363 987	672 083	545 846
Sous-total	853 943	363 987	672 083	545 846
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
- Participations	-	-	-	-
- Créances rattachées à des participations				
- Autres titres immobilisés	44 486 360	14 251 229	12 835 760	45 901 829
- Prêts	370 318	5 500	75 283	300 535
- Autres immobilisations financières	764 896	247 638	2 109	1 010 425
Sous-total	45 621 575	14 504 367	12 913 152	47 212 788
Total	165 710 459	23 546 083	19 232 848	170 023 694

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				-
- Frais d'établissement				-
Sous-total	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				-
- Frais de développement				-
- Donations temporaires d'usufruit				-
- Concessions, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		11 201		11 201
- Autres immobilisations incorporelles				-
Sous-total	-	11 201	-	11 201
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Terrains	614 242	51 559		665 801
- Constructions sur sol propre	52 393 157	3 463 232	994 179	54 862 209
- Constructions legs affectés	616 798	100 014		716 812
- Installations techniques, matériel et outillage	30 066	2 003		32 069
- Installations générales, agencements aménag. divers	-			-
- Matériel de transport	56 269	18 456	9 994	64 731
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 749 520	270 963	24 367	3 996 116
- Autres immobilisations corporelles	-			-
Sous-total	57 460 052	3 906 226	1 028 541	60 337 738
Total	57 460 052	3 917 427	1 028 541	60 348 939

Informations relatives à l'actif immobilisé

Précisions sur les amortissements

Durée et mode d'amortissement

Immobilisations incorporelles

Seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Concessions, brevets et solutions informatiques : 3 ans

Immobilisations corporelles

Le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Aménagements de terrains : 20 ans
- * Constructions (structures) : 30 à 40 ans
- * Constructions (autres corps d'état) : 20 ans
- * Matériel et outillage : 4 ans
- * Matériel de transport : 1 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

L'état de la succession au jour du décès est établi à partir des informations chiffrées fournies par le notaire.

Plusieurs catégories d'actifs sont distinguées parmi les legs à réaliser :

- Immeubles
- Mobiliers
- Titres en portefeuille

Les biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés sont comptabilisés dans une rubrique spécifique de l'actif immobilisé selon les modalités suivantes :

- La date d'entrée d'une donation entre vifs : les biens sont comptabilisés soit à la date de la signature de l'acte authentique de donation, soit à la date de transfert de propriété mentionnée dans l'acte si elle est postérieure.
- La date d'entrée d'un legs : les biens sont comptabilisés soit à la date de son acceptation par le Conseil d'Administration, soit à la date d'entrée en jouissance ou d'entrée en possession si elles sont postérieures (date de délivrance du legs), soit à la date de levée de la dernière condition suspensive.
- La valeur d'entrée est leur valeur vénale à la date de l'effet générateur.

Immobilisations financières

Portefeuilles financiers et autres titres immobilisés

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan en immobilisations financières pour leur valeur d'acquisition, soit 45 901 829 euros. Une dépréciation du portefeuille est constituée lorsque la valeur d'inventaire de celui-ci est inférieure au coût d'acquisition.

Prêts accordés

Des prêts sont accordés aux prêtres, aux paroisses et autres congrégations religieuses ainsi qu'aux structures satellites de l'Association Diocésaine.

Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	1 310 959	77 146	1 233 813
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	300 534	75 016	225 518
Autres immobilisations financières	1 010 425	2 130	1 008 295
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	2 854 771	2 847 481	7 290
Créances clients	167 111	167 111	
Clients douteux ou litigieux	3 109	3 109	
Autres Créances bénéficiaires et comptes rattachés	164 001	164 001	
Créances sociales	26 040	26 040	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 040	26 040	
Créances fiscales	5 649	5 649	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	5 649	5 649	
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	2 491 651	2 491 651	
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs	847 395	847 395	
Créances reçues par legs ou donations	1 265 620	1 265 620	
Débiteurs divers	378 635	378 635	
Charges constatées d'avance	164 320	157 030	7 290
Total	4 165 730	2 924 627	1 241 103
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	5 500		
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice	75 283		

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Dans le cadre des legs et des donations, les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés sont comptabilisés dans un compte spécifique de créances jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres, représentative de la date de disponibilité effective permettant la cession des titres et/ou l'utilisation des fonds. Les créances reçues par legs ou donation sont à leur valeur vénale à la date d'effet de la comptabilisation de la libéralité sous jacente.

Par simplification, les passifs qui correspondent aux dettes du testateur ou du donateur, sont comptabilisés en diminution des créances.

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières	109 265	110 088	- 823	- 1
276820000 - INTÉRÊTS COURUS SUR TITRES IMMOBILISÉS	109 265	110 088	- 823	- 1
Etat - Produits à recevoir	5 649		5 649	
448200000 - ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	5 649		5 649	
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités	2 909		2 909	
518801000 - INTERETS CREDIT MUTUEL A RECEVOIR	2 909		2 909	
Produits à recevoir - Divers	352 420	339 106	13 314	4
467800000 - DEBITEURS DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	342 463		342 463	
467840000 - DEBITEURS DIVERS - PRODUIT A RECEVOIR IMMOBILISATIONS	9 957		9 957	
468700000 - PRODUITS A RECEVOIR		329 161	- 329 161	- 100
468740000 - PRODUITS A RECEVOIR IMMOBILISATIONS		9 945	- 9 945	- 100
Total	470 243	449 194	21 049	5

Dépréciations des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin d'exercice
Dépréciations des immobilisations incorporelles				
Dépréciations des immobilisations corporelles				
Dépréciations sur actifs reçus par legs ou donations				
Dépréciations des immobilisations financières	323 786		72 061	251 725
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de participation				
Dépréciations des autres immobilisations financières	323 786		72 061	251 725
Dépréciations des stocks et en-cours				
Dépréciations des créances usagers	3 109			3 109
Autres provisions pour dépréciations				
Dépréciations sur autres créances				
Dépréciations des valeurs mobilières de placements				
Total	326 895		72 061	254 834

Dépréciations de l'actif immobilisé

Dépréciations des immobilisations financières

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition.

Une dépréciation a été comptabilisée pour un montant de 251 725 euros au titre de l'exercice.

Dépréciations de l'actif circulant

Dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Une dépréciation a été comptabilisée pour un montant de 3 109 euros au titre de l'exercice.

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 937 501				1 937 501
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	59 709 940			612 072	59 097 867
Report à nouveau	27 573 215	6 236 145	612 072		34 421 433
Résultat de l'exercice précédent restant à affecter					
Excédent ou déficit de l'exercice	6 236 145	-6 236 145	73 652		73 652
Situation nette (sous total)	95 456 801		685 724	612 072	95 530 453
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 751 672		- 90 290	68	1 661 314
Provisions réglementées					
TOTAL FONDS PROPRES (I)	97 208 473		595 435	612 141	97 191 767

Fonds propres sans droit de reprise

Ils comprennent :

- un fonds de dotation AD correspondant à la valeur du patrimoine intégré, somme décidée forfaitairement en 1986 pour un total de 1 524 490 € ;

- et des valeurs de biens légués destinés à être conservés pour un total de 413 010 € (impact de la mise en application du règlement ANC 2018-06 au 1er janvier 2020).

Fonds de réserve général

Jusqu'en 1986, la valorisation du portefeuille et l'affectation des legs et dons ne transitaient pas par le compte de résultat. Ces valeurs participaient et assuraient les frais et l'entretien du culte, raison de leur affectation à ce fonds.

- Réévaluation portefeuille : 7 769 608 €
- Legs et dons affectés : 1 530 694 €
- S'ajoute à ce fonds le report à nouveau qui représentait les excédents antérieurs : 4 036 710 €

Soit un total de 13 337 012 €.

Principe du "fonds de réserve général" : La loi du 9 décembre 1905 prévoit que ce fonds est exclusivement destiné à assurer les frais et l'entretien du culte. Son montant est limité à trois fois la moyenne annuelle des sommes dépensées par l'Association pour les frais de culte pendant les cinq derniers exercices.

Méthodologie de calcul : Charges d'exploitation de l'Association Diocésaine (hors paroisses), hors dotation aux amortissements, provisions et reports en fonds reportés ou dédiés, et sous déduction des transferts de charges d'exploitation (les transferts de charges sont supprimés à compter de l'exercice 2025).

- 2021 : 7 523 K€
- 2022 : 7 503 K€
- 2023 : 8 156 K€
- 2024 : 7 586 K€
- 2025 : 9 261 K€
- **TOTAL : 40 031 K€**

Limitation de fonds de réserve général : 40 031 K€ / 5 x 3 = 24 019 K€.

La possibilité actuelle d'affectation à ce fonds est de 10 682 K€.

Fonds de réserve des paroisses hors GSP

- Fonds de réserve général des paroisses : 23 986 282 €
- Réserves pour investissements des paroisses : 137 320 €

Soit un total de 24 123 602 €.

Fonds de réserve spécial

Ce fonds comprend le fonds de réserve de l'Association Diocésaine dédié à l'achat, à la construction des immeubles destinés à ses besoins pour un total de 5 792 933 €.

Autres réserves

- Messes (a) : 449 725 €
- Denier de l'Eglise (a) : 4 508 421 €
- Réserves du G.S.P. (réserves d'investissement) : 10 873 979 €
- Services diocésains : 12 196 €

Soit un total de 15 844 320 €

(a) Ces réserves pourront être utilisées pour pallier une baisse importante des collectes "denier de l'Eglise" et "messes".

Report à nouveau

Report à nouveau à l'ouverture de l'exercice : 27 573 215 €

- Affectation du résultat 2024 de l'Economat Diocésain : 1 673 434 €
- Affectation du résultat 2024 propre au G.S.P. : 2 986 890 €
- Reliquat 2024 des paroisses du G.S.P. : 561 210 €
- Affectation du résultat 2024 des paroisses non G.S.P. : 986 774 €
- Affectation du résultat 2024 des services : 27 837 €
- Transfert des réserves de services diocésains : 612 072 €

Report à nouveau à la clôture de l'exercice : 34 421 433 €

Tableau des subventions d'investissement

	31/12/2024 (12 mois)	Variations de l'exercice		31/12/2025 (12 mois)
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
Montant nominal	2 993 947	5 054	42 180	2 956 822
Quotes-parts virées au résultat	1 242 275	95 344	42 111	1 295 508
Subventions d'investissement nettes	1 751 672	- 90 290	68	1 661 314

Les subventions d'investissement sont enregistrées en capitaux propres dès leurs octrois.

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.

Fonds reportés et Fonds dédiés

Fonds reportés

	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Fonds reportés Liés aux legs ou donations	3 001 490	894 040	2 162 770	1 732 760
Fonds reportés Liés aux donations temporaires d'usufruit				
Total	3 001 490	894 040	2 162 770	1 732 760

Fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations	Transferts	A la clôture de l'exercice	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
			Montant global	dont remboursements	Montant global	
Contributions financières d'autres organismes						
Contributions financières d'autres organismes	784 294	261 359	39 490		1 006 162	
195000000 - FONDS DÉDIÉS SUR CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES	604 231	131 687	33 571		702 348	
195100000 - FONDS DÉDIÉS SUR CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES GSP	180 063	129 671	5 920		303 814	
Total	784 294	261 359	39 490		1 006 162	

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Postérieurement à la date d'acceptation des legs et donations la partie des ressources constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture de l'exercice, est comptabilisée dans une rubrique du passif dénommée « Fonds reportés liés aux legs ou donations » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ».

Ces sommes inscrites au passif en « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation.

Fonds dédiés

Antérieurement à 2001, une provision pour investissements était prélevée sur le résultat de l'exercice afin de financer les éléments d'actifs par l'Association Diocésaine. A compter du 1er janvier 2020, cette provision pour investissement a été reclassée en Fonds dédiés. Chaque année, une quote-part de ce Fonds dédiés est rapportée en produits au résultat proportionnellement aux montants de la dotation aux amortissements des immobilisations acquises ou créées au moyen de ce fonds.

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif "Fonds dédiés" avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte "Reports en fonds dédiés".

Les sommes inscrites au passif en "Fonds dédiés" sont rapportées en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

Pour les immobilisations amortissables ainsi financées, le montant de l'acquisition ou le coût de production est rapporté en produits sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations.

Provisions

Provisions pour risques et charges

	Montant début d'exercice	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES					
Pour litiges	40 000		10 000	30 000	
Pour garanties données aux clients					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques					
Sous-total	40 000		10 000	30 000	
PROVISIONS POUR CHARGES					
Charges sur legs ou donations	3 920		165		3 755
Pour pensions et obligations similaires	584 882	27 538		88 116	524 304
Pour restructurations					
Pour impôts	2 496		171	2 325	
Pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
Pour gros entretiens ou grandes visites					
Pour remise en état					
Autres provisions pour charges					
Sous-total	591 298	27 538	336	90 441	528 059
Total des provisions	631 298	27 538	10 336	120 441	528 059

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Provisions pour risques

Les provisions pour risques concernent une provision pour contentieux sociaux. La reprise de 40 000 euros concerne un litige débuté en 2024 et clos au début de l'exercice 2026.

Provisions pour charges

La reprise de 165 euros sur la provision pour "charges sur legs ou donations" correspond à des charges d'entretien de tombes et de concessions incombant à l'Association Diocésaine.

La provision pour "pensions et obligations similaires" est relative aux indemnités de fin de carrière.

Précisions sur les provisions significatives et passifs éventuels

Précisions sur les provisions significatives

Provision pour indemnité de départ à la retraite

La provision pour indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,50%
- Taux de croissance des salaires : 1,30% pour les cadres et 1,50% pour les non cadres
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024
- Taux de rotation : Faible
- Convention collective : Personnel laïc cadres et non cadres de l'Eglise de France
- Taux de charges sociales : 64 % cadres et 47 % non cadres

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 524 303 euros

Au vu des fluctuations du taux d'actualisation et de l'impact significatif que celui-ci peut avoir sur le budget de l'association, il a été convenu d'appliquer pour l'évaluation de la provision IFC, à compter de l'exercice 2022, un taux égal à la moyenne des taux appliqués les trois dernières années.

Ventilation des dotations et reprises

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
EXPLOITATION		
Dotations d'exploitation	27 538	121 736
Reprises d'exploitation	130 777	76 568
Total Exploitation	103 239	- 45 169
FINANCIER		
Dotations financières	72 061	73 825
Reprises financières		
Total Financier	72 061	73 825
EXCEPTIONNEL		
Dotations exceptionnelles		
Reprises exceptionnelles		
Total Exceptionnel		
Total des dotations et reprises	175 300	28 656

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 945 529	821 057	1 690 888	3 433 583
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)	5 495 558	756 454	1 606 762	3 132 342
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine	5 495 558	756 454	1 606 762	3 132 342
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	449 970	64 603	84 126	301 241
Fournisseurs et comptes rattachés	738 423	738 423		
AUTRES DETTES	7 425 966	7 425 966		
Dettes sur legs ou donations				
Dettes sociales	595 091	595 091		
Personnel et comptes rattachés	253 980	253 980		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	341 111	341 111		
Dettes fiscales	166 882	166 882		
Impôts sur les bénéfices	144 846	144 846		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	22 036	22 036		
Autres	6 663 992	6 663 992		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	468 114	468 114		
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créiteurs	5 654 058	5 654 058		
Autres dettes	541 820	541 820		
Produits constatés d'avance	147 612	147 612		
Total	14 257 529	9 133 057	1 690 888	3 433 583
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	490 009			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	609 677			

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées	8 551	6 994	1 557	22
168800000 - INTÉRÊTES COURUS SUR EMPRUNTS		6 854	- 6 854	- 100
168800000 - INTERETS COURUS/EMPRUNTS	7 343		7 343	
518100000 - INT COURUS DEPOTS FDS A PAYER	1 128		1 128	
518110000 - INT COURUS CCM A PAYER	81	141	- 60	- 43
Fournisseurs - Factures non parvenues	411 138		411 138	
408100000 - FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	399 024		399 024	
408400000 - FOURNISSEURS D'IMMO FACT NON PARVENUES	12 114		12 114	
Personnel - Charges à payer	234 945	254 267	- 19 322	- 8
428200000 - PROVISION POUR CONGES PAYES	234 945	254 267	- 19 322	- 8
Etat - Charges à payer	4 567		4 567	
448120000 - CHARGES À PAYER	4 567		4 567	
Charges à payer - Divers	468 092	895 761	- 427 669	- 48
468600000 - CHARGES A PAYER	455 428	887 655	- 432 227	- 49
468610000 - CHARGES A PAYER IMMOBILISATIONS	12 664	8 105	4 558	56
Total	1 127 293	1 157 022	- 29 729	- 3

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	164 320	164 320		
486000000 - CHARGES PAYEES D'AVANCE	164 320	164 320		
Total	164 320	164 320		

Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	147 612	147 612		
487000000 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	147 612	147 612		
Total	147 612	147 612		

Notes relatives au compte de résultat

Formation du résultat

2025	Association Diocésaine	Service diocésains	Paroisses non GSP	Reliquats GSP	GSP dans l'AD
RESULTAT	-1 209 704	-8 788	868 847	633 613	-210 316
RESULTAT DES PAROISSES					423 297
RESULTAT CONSOLIDE					1 292 144
					73 652

2024	Association Diocésaine	Service diocésains	Paroisses non GSP	Reliquats GSP	GSP dans l'AD
RESULTAT	1 673 434	27 837	986 774	561 210	2 986 890
RESULTAT DES PAROISSES					3 548 100
RESULTAT CONSOLIDE					4 534 874
					6 236 145

Concours publics et subventions par nature et par catégories d'autorités administratives

Subventions et Concours Publics

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
Concours publics						
Subvention d'exploitation		2 150	21 426			23 576
Subvention d'investissement		2 037	3 000		17	5 054
Total		4 187	24 426		17	28 631

Charges et produits d'exploitation et financiers

Legs, donations et assurances vie

	Montant brut
PRODUITS	4 342 103
Montant perçu au titre d'assurances-vie	385 804
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations"	1 168 720
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	624 811
Reprise des dépréciations d'actif reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	2 162 770
CHARGES	1 566 123
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	672 083
Dotation aux dépréciations d'actif reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	894 040
Total	2 775 980

Honoraires CAC

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	33 746	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total	33 746	

Résultat financier

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances	541 523	581 484	- 39 961	- 7
Autres intérêts de produits assimilés	468 670	447 660	21 010	5
Reprises sur dépréciations et provisions	72 061	73 825	- 1 764	- 2
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières	226 478		226 478	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		3 369 061	-3 369 061	- 100
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 308 731	4 472 030	-3 163 298	- 71
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	121 960	185 344	- 63 384	- 34
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	20 017		20 017	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		520 481	- 520 481	- 100
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	141 977	705 825	- 563 848	- 80
RESULTAT FINANCIER	1 166 754	3 766 204	-2 599 450	- 69

Contributions volontaires en nature

Pour mener à bien ses missions, le diocèse de Nantes s'appuie sur un grand nombre de bénévoles.

La conférence des Evêques de France a émis une recommandation pour la présentation de la contribution des bénévoles (CVN), introduite par le Nouveau Règlement Comptable 2018-06 applicable à compter de 2020. Son analyse conduit à ne pas comptabiliser les missions bénévoles, mais à donner éventuellement une information dans l'annexe des comptes annuels sur le nombre de bénévoles œuvrant dans des missions de support régulières pour les curies des associations diocésaines.

Voici le détail au titre de 2025 :

- 4 relecteurs
- 1 photographe
- 1 rédactrice
- 2 bibliothécaires
- 1 assistant en comptabilité
- 1 directeur de la MSC à temps partiel
- 1 gestionnaire de planning cathédrale
- 1 responsable dépôts d'arts sacrés
- 1 gestionnaire de mobilier récupéré

Au 31 décembre 2025, le nombre de bénévoles missionnés est égal à 13.

Autres informations

Effectif

L'effectif moyen de l'exercice pour l'ensemble du Diocèse est de 72,8 ETP en 2025 contre 76,1 ETP en 2024.

Il a été décompté 239 prêtres au sein du Diocèse au 31 décembre 2025.

Engagements financiers

Engagements donnés

Organisme	Nature de la sûreté	Montant de la sûreté d'origine	Emprunt en cours à la clôture
CIC	Nantissement de comptes titres	500 000,00 €	911 111,04 €
Société générale	Nantissement de comptes titres	637 800,00 €	78 570,15 €
Société générale	Nantissement de comptes titres	300 000,00 €	422 752,23 €
Société générale	Nantissement de comptes titres	2 000 000,00 €	2 114 989,30 €
Caisse d'Epargne	Nantissement de compte à terme	1 500 000,00 €	197 810,77 €
Caisse d'Epargne	Nantissement de comptes titres	750 000 € 25% EC	1 587 500,00 €
TOTAL			5 312 733,49 €

Avantages et ressources en provenance de l'étranger

L'Autorité des Normes Comptables (ANC) a adopté le 30 juin 2022 le règlement ANC n°2022-04 qui intègre de nouvelles dispositions à la suite des obligations comptables mises en place par la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, et notamment la tenue d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger, à présenter dans l'annexe aux comptes annuels.

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
Belgique						11
	20/08/2025	personne physique	Don	Direct	carte bancaire	11
Brésil						105
	21/11/2025	personne physique	Don	Direct	carte bancaire	105
TOTAL						116



ASSOCIATION DIOCESAINE DE NANTES

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

7 RUE DU CARDINAL RICHARD , 44300, NANTES

SIREN : 786019836

Sommaire

0. 1. Rapport de présentation des comptes annuels	p. 3
1. États financiers	p. 4
1. 1. Bilan actif	p. 5
1. 2. Bilan passif	p. 6
1. 3. Compte de résultat	p. 7
2. Annexe	p. 9
2. 1. Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre	p. 10
2. 2. Périmètre d'intégration	
2. 3. Principes et méthodes comptables	p. 14
2. 4. Etats financiers 2024	p. 19
2. 5. Notes relatives aux postes de bilan	p. 23
2. 6. Notes relatives au compte de résultat	p. 37
2. 7. Autres informations	p. 40
3. Détail du Bilan	p. 42
3. 1. Bilan actif détaillé	p. 43
3. 2. Bilan passif détaillé	p. 47
4. Détail du Compte de Résultat	p. 50
4. 1. Compte de résultat détaillé	p. 51

Rapport de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'ASSOCIATION Diocésaine de Nantes relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Les comptes ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montant
Total du bilan	114 716 277,02
Total des produits d'exploitation	22 557 847,11
Résultat net comptable	73 651,85

Fait à Nantes

Le 8 juin 2026

Pour Baker Tilly STREGO

Christine BLANLOEIL

✓ Certifié par  you sign

Christine BLANLOEIL

Expert-comptable

États financiers

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	96 010	- 11 201	84 808	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	10 365 236	-1 382 613	8 982 623	9 210 616
Constructions	104 572 944	-54 862 209	49 710 734	48 019 272
Installations techniques, matériels et outillages industriels	40 960	- 32 069	8 891	10 894
Autres immobilisations corporelles	5 651 902	-4 060 847	1 591 056	1 450 304
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 538 010		1 538 010	3 083 805
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	545 846		545 846	853 943
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	45 901 829	- 251 725	45 650 104	44 162 574
Prêts	300 534		300 534	370 318
Autres immobilisations financières	1 010 425		1 010 425	764 896
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	170 023 696	-60 600 664	109 423 032	107 926 621
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	167 111	- 3 109	164 001	123 502
Créances reçues par legs ou donations	1 265 620		1 265 620	2 379 097
Autres Créances	1 257 720		1 257 720	1 496 746
Charges constatées d'avance	164 320		164 320	154 385
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				118 082
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 441 583		2 441 583	4 203 467
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	5 296 354	- 3 109	5 293 245	8 475 279
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	175 320 050	-60 603 773	114 716 277	116 401 900
(1) Dont à moins d'un an (brut)	77 146			184 152
(2) Dont à moins d'un an (brut)	2 847 481			4 156 839

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 937 501	1 937 501
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	37 323 294	37 323 294
Réserves pour projet de l'entité	21 774 573	5 930 253
Autres		16 456 393
Report à nouveau	34 421 433	27 573 215
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter		
Excédent ou déficit de l'exercice	73 652	6 236 145
Situation nette (sous total)	95 530 453	95 456 801
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 661 314	1 751 672
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	97 191 767	97 208 473
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 732 760	3 001 490
Fonds dédiés	1 006 162	784 294
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	2 738 922	3 785 783
PROVISIONS		
Provisions pour risques		40 000
Provisions pour charges	528 059	591 298
TOTAL PROVISIONS (III)	528 059	631 298
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 495 558	5 433 738
Emprunts et dettes financières diverses (2)	449 970	442 090
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	738 423	374 104
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	761 974	732 779
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	468 114	300 000
Autres dettes	6 195 878	7 287 319
Produits constatés d'avance	147 612	206 317
TOTAL DETTES (IV)	14 257 529	14 776 346
Écarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	114 716 277	116 401 900
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 133 057	9 526 843
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	275	220	55	25
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	764 381	635 468	128 913	20
		<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	2 485 109	1 463 719	1 021 390	7
		<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	117 739	73 725	44 015	60
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
- Dons manuels	12 113 606	12 493 569	- 379 963	- 3
- Mécénats	12 787		12 787	
- Legs, donations et assurances-vie	2 775 980	4 136 268	-1 360 288	- 33
Contributions financières	522 502	3 940 463	-3 417 961	- 87
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	130 777	693 007	- 562 230	- 81
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 029 356		2 029 356	
Utilisations des fonds dédiés	39 490	147 468	- 107 978	- 73
Autres produits	1 565 845	881 644	684 201	78
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	22 557 847	24 465 550	-1 907 703	- 8
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	344 329	279 588	64 741	23
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1) (2)	10 462 221	8 792 070	1 670 151	19
Aides financières	2 341 845	2 309 511	32 334	1
Impôts, taxes et versements assimilés	687 790	721 072	- 33 281	- 5
Salaires	4 225 319	4 400 227	- 174 907	- 4
Cotisations sociales	1 031 810	1 469 439	- 437 628	- 30
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 917 482	3 787 557	129 924	3
Dotations aux provisions	27 538	118 627	- 91 089	- 77
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	159 619		159 619	
Reports en fonds dédiés	261 359	816 802	- 555 444	- 68
Autres charges	66 283	27 244	39 039	143
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	23 525 596	22 722 138	803 458	4
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 967 749	1 743 412	-2 711 161	- 156
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	541 523	581 484	- 39 961	- 7
Autres intérêts et produits assimilés	468 670	447 660	21 010	5
Reprises sur dépréciations et provisions	72 061	73 825	- 1 764	- 2
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières	226 478		226 478	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		3 369 061	-3 369 061	- 100
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 308 731	4 472 030	-3 163 298	- 71
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	121 960	185 344	- 63 384	- 34
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	20 017		20 017	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		520 481	- 520 481	- 100
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	141 977	705 825	- 563 848	- 80
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 166 754	3 766 204	-2 599 450	- 69
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	199 006	5 509 617	-5 310 611	- 96

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Produits exceptionnels (V)		1 364 460	-1 364 460	- 100
Charges exceptionnelles (VI)		546 854	- 546 854	- 100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		817 606	- 817 606	- 100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	125 354	91 078	34 276	38
Total des produits (I + III + V)	23 866 579	30 302 039	-6 435 461	- 21
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	23 792 927	24 065 894	- 272 968	- 1
EXCEDENT	73 652	6 236 145	-6 162 493	- 99
DEFICIT				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 114716277.02 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 73651.85 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

L'Association Diocésaine de Nantes (ADN) est une association conforme à la loi du 1er juillet 1901 et à la loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des Eglises et de l'Etat, ayant son siège social au 7, rue du Cardinal Richard, à Nantes.

L'association a pour but de subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique, sous l'autorité de l'évêque, en communion avec le Saint-Siège, et conformément à la constitution de l'Eglise catholique.

L'ADN de par les articles 2 et 3 de ses statuts a pour objet :

- l'acquisition ou la location et l'administration des édifices qu'elle jugera opportun d'avoir à sa disposition en vue de l'exercice du culte catholique dans le diocèse ;
- l'acquisition ou la location et l'administration des immeubles destinés au logement de l'évêque, des bureaux de l'évêché, des curés et des vicaires, ainsi que des prêtres âgés ou infirmes ;
- pourvoir au traitement d'activité et, éventuellement, de retraite des ecclésiastiques occupés au ministère par nomination de l'autorité compétente, ainsi qu'aux honoraires dus aux prédicateurs et aux salaires des employés de l'Eglise ;
- l'acquisition ou la location et l'administration temporelle du Séminaire et ses annexes.

L'Association Diocésaine de Nantes est présidée, de droit, par l'évêque Monseigneur PERCEROU.

Périmètre d'intégration

Les comptes intégrés de l'Association Diocésaine agrègent au terme de cet exercice l'ensemble du patrimoine des 65 paroisses, dont 29 sont adhérentes au Groupement Solidaire des Paroisses (G.S.P.).

A noter, en date du 1er janvier 2025 :

- la création de la paroisse NOTRE-DAME-DE-LA-CÔTE-DE-JADE, par la fusion des paroisses SAINT-GILDAS-DE-LA-MER et SAINT-JEAN-LE-BAPTISTE-EN-RETZ, toutes non adhérentes au GSP ;
- la création de la paroisse SAINT-PIERRE-DES-EAUX, par la fusion des paroisses SAINT-PIERRE-DE-L'OCEAN et NOTRE-DAME-DES-EAUX, toutes adhérentes au GSP ;
- la création de la paroisse SAINTE-ANNE-EN-PRESQU'ÎLE-GUERANDAISE, par la fusion des paroisses NOTRE-DAME-LA-BLANCHE-DE-GUERANDE et SAINTE-ANNE-DU-PAYS-BLANC, toutes non adhérentes au GSP ;
- la création de la paroisse SAINTE-FAMILLE-EN-PAYS-DE-LA-MEE, par la fusion des paroisses SAINTE-CROIX-EN-CHATEAUBRIANT et SAINT-JOSEPH-DU-DON, toutes non adhérentes au GSP ;
- et la scission de la paroisse SAINTE-MARIE-EN-BRIERE, donnant lieu à :
 - . la création de la paroisse NOTRE-DAME-DE-LOIRE-ET-BRIERE, adhérente au GSP, en fusionnant avec la paroisse NOTRE-DAME-DE-L'ESTUAIRE,
 - . la création de la paroisse SAINT-BENOIT-ENTRE-MER-ET-BRIERE, non adhérente au GSP, en fusionnant avec la paroisse SAINT-BENOIT-D'HERBIGNAC,
 - . et au renforcement de la paroisse SAINTE-CROIX-DE-MONTFORT, non adhérente au GSP.

Pour les entités intégrées, il a été procédé à l'élimination des comptes réciproques de bilan, de charges et de produits.

Liste des paroisses intégrées

Paroisses	Au 31-12-2025		Au 31-12-2024	
	GSP	NON GSP	GSP	NON GSP
BIENHEUREUX-CELESTIN-ET-MICHEL-EN-VAL-DE-CENS	*		*	
BIENHEUREUX-MARCEL-CALLO	*		*	
CATHEDRALE		*		*
LA PENTECOTE	*		*	
LA TRINITE-DE-L'ERAUDIERE	*		*	
LA TRINITE-D'ESCOUBLAC-PORNICHET	*		*	
MERE-THERESA-EN-SUD-LOIRE	*		*	
NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX-SUR-ISAC		*		*
NOTRE-DAME-DE-L'ESTUAIRE			*	
NOTRE-DAME-ET-STE-THERESE-DE-LA-BAULE	*		*	
NOTRE-DAME-LA-BLANCHE-DE-GUERANDE				*
NOTRE-DAME-DES-EAUX			*	
NOTRE-DAME-DE-NANTES		*		*
NOTRE-DAME-DE-LA-CÔTE-DE-JADE		*		
NOTRE-DAME-DE-LOIRE-ET-BRIERE	*			
NOUVELLE-ALLIANCE-HAUTS-DE-L'ERDRE	*		*	
SAINT-BARTHELEMY-ENTRE-LOIRE-ET-DIVATTE		*		*
SAINT-BENOIT-D'HERBIGNAC				*
SAINT-BENOIT-EN-VAL-DE-LOIRE		*		*
SAINT-BENOIT-ENTRE-MER-ET-BRIERE		*		
SAINT-CLAIR-EN-PAYS-NOZEEN		*		*
SAINT-FRANCOIS-DES-COTEAUX		*		*
SAINT-GABRIEL-SUR-MAINE		*		*
SAINT-GILDAS-DE-LA-MER				*
SAINT-GILDAS-DES-SOURCES		*		*
SAINT-GUENOLE-EN-PAYS-DE-LA-MEE		*		*
SAINT-HERMELAND-SUR-LOIRE	*		*	
SAINT-JACQUES-ST-JEAN-STE-FAMILLE	*		*	
SAINT-JACQUES-SUR-LOIRE	*		*	
SAINT-JEAN-D'ERDRE-ET-GESVRES	*		*	
SAINT-JEAN-LE-BAPTISTE-EN-RETZ				*
SAINT-JEAN-PAUL-II		*		*
SAINT-JOSEPH-DE-LA-VALLEE	*		*	
SAINT-JOSEPH-DU-DON				*
SAINT-JOSEPH-ET-ST-GEORGES	*		*	
SAINT-LUC-ST-LOUIS-DE-MONTFORT	*		*	
SAINT-LUC-DE-BRETAGNE		*		*
SAINT-MARTIN-DU-SILLON		*		*
SAINT-MARTIN-DU-VAL-D'ERDRE		*		*
SAINT-MATTHIEU-SUR-LOIRE	*		*	
SAINT-NICOLAS-DE-L'ESTUAIRE	*		*	

Paroisses	Au 31-12-2025		Au 31-12-2024	
	GSP	NON GSP	GSP	NON GSP
SAINT-PHILIBERT-ET-ST-JACQUES-SUR-LOGNE		*		*
SAINT-PIERRE-ST-ETIENNE-SUR-ERDRE		*		*
SAINT-PIERRE-DE-L'OCEAN			*	
SAINT-PIERRE-DES-EAUX	*			
SAINT-PIERRE-DU-LAC	*		*	
SAINT-PIERRE-SUR-LOIRE		*		*
SAINT-VINCENT-DES-VIGNES		*		*
SAINT-VITAL-EN-RETZ		*		*
SAINT-YVES	*		*	
SAINT-YVES-DE-LA-COTE-SAUVAGE		*		*
SAINT-CLEMENT		*		*
SAINT-DONATIEN		*		*
SAINTE-ANNE-DE-GOULAIN		*		*
SAINTE-ANNE-DU-PAYS-BLANC				*
SAINTE-ANNE-EN-GUEMENEE-PLESSE	*		*	
SAINTE-ANNE-EN-PRESQU'ILE-GUERANDAISE		*		
SAINTE-ANNE-FRANCOISE-EN-RETZ		*		*
SAINTE-CATHERINE-DU-PETIT-PORT	*		*	
SAINTE-CROIX-DE-MONTFORT		*		*
SAINTE-CROIX-EN-CHATEAUBRIANT				*
SAINTE-CROIX-EN-RETZ		*		*
SAINTE-FAMILLE-EN-PAYS-DE-LA-MEE		*		
SAINTE-MARIE-DE-DOULON	*		*	
SAINTE-MARIE-DU-VAL-DE-SEVRE		*		*
SAINTE-MARIE-EN-BRIERE			*	
SAINTE-MARIE-EN-PAYS-D'ANCENIS		*		*
SAINTE-ANNE-/SAINT-CLAIR	*		*	
SAINTE-ELISABETH		*		*
SAINTE-MADELEINE-DE-NANTES	*		*	
SAINT-FRANCOIS-EN-SAINT-NAZAIRE	*		*	
SAINT-FRANCOIS-DE-SALES		*		*
SAINT-PAUL-DE-REZE	*		*	
SAINTS-EVEQUES-DE-NANTES		*		*
SAINTS-RIOWEN-ET-MEREAL-SUR-VILAINE		*		*
SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE	*		*	
Sous-total	29	36	31	39
TOTAL	65		70	

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ont été appliquées pour notre entité.

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Principes généraux

Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.	
Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. N/A
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	Évaluation au coût historique Évaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Etalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe N/A

Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10	Composant distinct de l'immobilisation Provisions pour gros entretien N/A
Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10	Linéaire Au prorata des intérêts courus N/A
Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2	Méthode à l'achèvement Méthode à l'avancement N/A
Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12	Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13	Étalé dans le compte de résultat Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3	Oui Non N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13	Oui Non N/A

Principes généraux

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par le/les faits d'importance significative suivants :

- La première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.
- La première application du règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, avec notamment la mise à jour des modèles de bilan et de compte de résultat en lien avec la nouvelle réglementation ANC 2022-06.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Changement de réglementation comptable

Les règlements ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 et n° 2023-03 du 7 juillet 2023 relatifs à la modernisation des états financiers sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice d'application de ces règlements pour l'association.

L'application de ces textes constitue un changement de présentation des comptes annuels sans modification des méthodes d'évaluation ni des règles de comptabilisation. Elle est sans incidence sur le résultat net et sur les fonds propres de l'organisme.

Conformément aux dispositions réglementaires, les comptes de l'exercice 2025 sont présentés selon les nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

Les données comparatives relatives à l'exercice 2024 ont fait l'objet des reclassements nécessaires afin d'assurer leur comparabilité avec la présentation 2025.

Les informations au titre de l'impact sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025

Suppression des transferts de charges

Dans le cadre de la suppression du poste « Transferts de charges », les montants correspondants présentés en 2024 ont été reclassés dans les rubriques appropriées du compte de résultat 2025. Par simplification, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés, dans la colonne « Exercice N-1 », dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions et amortissements.

Impact sur les principaux postes de l'exercice 2025

Les principaux effets de la nouvelle présentation au titre de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles cédées, comptabilisées dans les charges d'exploitation 2025 : 159 619 euros.
- Valeurs comptables des biens légués destinées à être cédées, comptabilisées dans les charges d'exploitation 2025 : 672 083 euros.
- Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles, comptabilisés dans les produits d'exploitation 2025 : 2 029 357 euros
- Produits des cessions des biens légués destinés à être cédés, comptabilisés dans les produits d'exploitation 2025 : 624 811 euros
- Quotes-parts des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice 2025 et comptabilisées dans les produits d'exploitation 2025 : 94 163 euros.
- Neutralisation des avantages en nature comptabilisés en diminution des charges de personnel en 2025 : 208 347 euros
- Remboursements des frais de personnel comptabilisés en diminution des charges de personnel en 2025 : 228 722 euros.

Afin d'en faciliter la compréhension et de justifier de l'intangibilité du bilan d'ouverture, sont présentés ci-dessous les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 tels qu'arrêtés et approuvés.

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains	10 441 656	-1 231 040	9 210 616	7 701 781	1 508 835	20
Constructions	100 412 429	-52 393 157	48 019 272	49 884 451	-1 865 178	- 4
Installations techniques, matériels et outillages industriels	40 960	- 30 066	10 894	12 897	- 2 003	- 16
Autres immobilisations corporelles	5 256 093	-3 805 789	1 450 304	1 557 972	- 107 668	- 7
Immobilisations corporelles en cours	3 083 805		3 083 805	1 813 403	1 270 402	70
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	853 943		853 943	2 214 606	-1 360 663	- 61
Immobilisations financières						
Participations et Créances rattachées						
Autres titres immobilisés	44 486 360	- 323 786	44 162 574	41 562 504	2 600 069	6
Prêts	370 318		370 318	619 427	- 249 110	- 40
Autres immobilisations financières	764 896		764 896	579 520	185 376	32
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	165 710 460	-57 783 838	107 926 621	105 946 560	1 980 061	2
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Bénéficiaires et comptes rattachés	126 612	- 3 109	123 502	185 270	- 61 768	- 33
Créances reçues par legs ou donations	2 379 097		2 379 097	2 140 124	238 973	11
Autres	1 496 746		1 496 746	1 714 325	- 217 579	- 13
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement	118 082		118 082		118 082	
Instruments de trésorerie						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités						
Disponibilités	4 203 467		4 203 467	2 964 082	1 239 385	42
Charges constatées d'avance						
Charges constatées d'avance	154 385		154 385	213 948	- 59 564	- 28
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	8 478 388	- 3 109	8 475 279	7 217 749	1 257 530	17
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	174 188 848	-57 786 948	116 401 900	113 164 310	3 237 591	3

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 937 501	1 937 501
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	37 323 294	37 323 294
Réserves pour projet de l'entité	5 930 253	5 930 253
Autres	16 456 393	16 456 393
Report à nouveau		
Report à nouveau	27 573 215	28 425 411
Excédent ou déficit de l'exercice		
Excédent ou déficit de l'exercice	6 236 145	- 854 309
Situation nette (sous total)	95 456 801	89 218 543
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 751 672	2 506 154
Provisions réglementées		
Total Fonds Propres (I)	97 208 473	91 724 697
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	3 001 490	4 348 075
Fonds dédiés	784 294	115 647
Total Fonds Reportés et Dédiés (II)	3 785 783	4 463 722
PROVISIONS		
Provisions pour risques	40 000	17 680
Provisions pour charges	591 298	570 870
Total Provisions (III)	631 298	588 550
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 433 738	5 456 417
Emprunts et dettes financières diverses	442 090	377 148
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	374 104	633 938
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	732 779	794 475
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	300 000	
Autres dettes	7 287 319	8 907 294
Produits constatés d'avance	206 317	218 068
TOTAL DETTES (IV)	14 776 346	16 387 341
Écarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	116 401 900	113 164 310

Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>	220	220
Ventes de biens et services		
<i>Ventes de biens</i>	635 468	558 953
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>	1 463 719	1 904 207
<i>Dont parrainages</i>	205 009	191 977
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	73 725	49 579
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	12 493 569	11 258 129
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	4 136 268	2 633 147
<i>Contributions financières</i>	3 940 463	938 272
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</i>	693 007	534 161
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>	147 468	128 619
<i>Autres produits</i>	881 644	852 605
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	24 465 550	18 857 893
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>Achats de marchandises</i>	279 588	218 212
<i>Variation de stock</i>		
<i>Autres achats et charges externes (1) (2)</i>	8 792 070	8 875 633
<i>Aides financières</i>	2 309 511	2 248 107
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	721 072	681 599
<i>Salaires et traitements</i>	4 400 227	4 384 593
<i>Charges sociales</i>	1 469 439	1 408 627
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	3 787 557	3 697 846
<i>Dotations aux provisions</i>	118 627	49 500
<i>Reports en fonds dédiés</i>	816 802	1 808
<i>Autres charges</i>	27 244	30 467
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	22 722 138	21 596 392
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 743 412	-2 738 499
PRODUITS FINANCIERS		
<i>De participation</i>		
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>	2 046	700 651
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	1 027 098	738 779
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge</i>	73 825	648 055
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>	3 369 061	81 684
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	4 472 030	2 169 169
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	185 344	183 747
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>	520 481	256 035
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	705 825	439 783
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 766 204	1 729 386
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	5 509 617	-1 009 113
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	33 737	282 101
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	1 329 291	513 300
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>	1 431	

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 364 460	795 401
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	48 984	266 223
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	152 903	178 300
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>	344 966	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	546 854	444 523
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	817 606	350 878
<i>Participation des salariés aux résultats (VII)</i>		
<i>Impôts sur les bénéfices (VIII)</i>	91 078	196 074
Total des produits (I + III + V)	30 302 039	21 822 463
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	24 065 894	22 676 772
EXCEDENT	6 236 145	
DEFICIT		- 854 309
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Bénévolat</i>		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Personnel bénévole</i>		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

(1) Redevances de crédit-bail mobilier

(2) Redevances de crédit-bail immobilier

Notes relatives aux postes de bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
- Frais d'établissement		-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
- Frais de développement		-	-	-
- Donations temporaires d'usufruit		-	-	-
- Concessions, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		96 010	-	96 010
- Autres immobilisations incorporelles		-	-	-
- Immobilisations incorporelles en cours		-	-	-
- Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		-	-	-
Sous-total	-	96 010	-	96 010
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Terrains	7 738 854	37 518	113 938	7 662 434
- Constructions sur sol propre	100 412 430	5 237 995	1 077 480	104 572 944
- Constructions legs affectés	2 702 801	-	-	2 702 801
- Installations techniques, matériel et outillage	40 960	-	-	40 960
- Installations générales, agencements aménag. divers	-	-	-	-
- Matériel de transport	83 805	19 900	25 770	77 935
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 172 288	432 684	31 005	5 573 967
- Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
- Immobilisations corporelles en cours	3 083 805	2 853 625	4 399 420	1 538 010
- Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Sous-total	119 234 943	8 581 722	5 647 613	122 169 051
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	853 943	363 987	672 083	545 846
Sous-total	853 943	363 987	672 083	545 846
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
- Participations	-	-	-	-
- Créances rattachées à des participations				
- Autres titres immobilisés	44 486 360	14 251 229	12 835 760	45 901 829
- Prêts	370 318	5 500	75 283	300 535
- Autres immobilisations financières	764 896	247 638	2 109	1 010 425
Sous-total	45 621 575	14 504 367	12 913 152	47 212 788
Total	165 710 459	23 546 083	19 232 848	170 023 694

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				-
- Frais d'établissement				-
Sous-total	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				-
- Frais de développement				-
- Donations temporaires d'usufruit				-
- Concessions, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		11 201		11 201
- Autres immobilisations incorporelles				-
Sous-total	-	11 201	-	11 201
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Terrains	614 242	51 559		665 801
- Constructions sur sol propre	52 393 157	3 463 232	994 179	54 862 209
- Constructions legs affectés	616 798	100 014		716 812
- Installations techniques, matériel et outillage	30 066	2 003		32 069
- Installations générales, agencements aménag. divers	-			-
- Matériel de transport	56 269	18 456	9 994	64 731
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 749 520	270 963	24 367	3 996 116
- Autres immobilisations corporelles	-			-
Sous-total	57 460 052	3 906 226	1 028 541	60 337 738
Total	57 460 052	3 917 427	1 028 541	60 348 939

Informations relatives à l'actif immobilisé

Précisions sur les amortissements

Durée et mode d'amortissement

Immobilisations incorporelles

Seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Concessions, brevets et solutions informatiques : 3 ans

Immobilisations corporelles

Le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Aménagements de terrains : 20 ans
- * Constructions (structures) : 30 à 40 ans
- * Constructions (autres corps d'état) : 20 ans
- * Matériel et outillage : 4 ans
- * Matériel de transport : 1 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

L'état de la succession au jour du décès est établi à partir des informations chiffrées fournies par le notaire.

Plusieurs catégories d'actifs sont distinguées parmi les legs à réaliser :

- Immeubles
- Mobiliers
- Titres en portefeuille

Les biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés sont comptabilisés dans une rubrique spécifique de l'actif immobilisé selon les modalités suivantes :

- La date d'entrée d'une donation entre vifs : les biens sont comptabilisés soit à la date de la signature de l'acte authentique de donation, soit à la date de transfert de propriété mentionnée dans l'acte si elle est postérieure.
- La date d'entrée d'un legs : les biens sont comptabilisés soit à la date de son acceptation par le Conseil d'Administration, soit à la date d'entrée en jouissance ou d'entrée en possession si elles sont postérieures (date de délivrance du legs), soit à la date de levée de la dernière condition suspensive.
- La valeur d'entrée est leur valeur vénale à la date de l'effet générateur.

Immobilisations financières

Portefeuilles financiers et autres titres immobilisés

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan en immobilisations financières pour leur valeur d'acquisition, soit 45 901 829 euros. Une dépréciation du portefeuille est constituée lorsque la valeur d'inventaire de celui-ci est inférieure au coût d'acquisition.

Prêts accordés

Des prêts sont accordés aux prêtres, aux paroisses et autres congrégations religieuses ainsi qu'aux structures satellites de l'Association Diocésaine.

Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	1 310 959	77 146	1 233 813
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	300 534	75 016	225 518
Autres immobilisations financières	1 010 425	2 130	1 008 295
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	2 854 771	2 847 481	7 290
Créances clients	167 111	167 111	
Clients douteux ou litigieux	3 109	3 109	
Autres Créances bénéficiaires et comptes rattachés	164 001	164 001	
Créances sociales	26 040	26 040	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 040	26 040	
Créances fiscales	5 649	5 649	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	5 649	5 649	
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	2 491 651	2 491 651	
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs	847 395	847 395	
Créances reçues par legs ou donations	1 265 620	1 265 620	
Débiteurs divers	378 635	378 635	
Charges constatées d'avance	164 320	157 030	7 290
Total	4 165 730	2 924 627	1 241 103
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	5 500		
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice	75 283		

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Dans le cadre des legs et des donations, les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés sont comptabilisés dans un compte spécifique de créances jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres, représentative de la date de disponibilité effective permettant la cession des titres et/ou l'utilisation des fonds. Les créances reçues par legs ou donation sont à leur valeur vénale à la date d'effet de la comptabilisation de la libéralité sous jacente.

Par simplification, les passifs qui correspondent aux dettes du testateur ou du donateur, sont comptabilisés en diminution des créances.

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières	109 265	110 088	- 823	- 1
276820000 - INTÉRÊTS COURUS SUR TITRES IMMOBILISÉS	109 265	110 088	- 823	- 1
Etat - Produits à recevoir	5 649		5 649	
448200000 - ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	5 649		5 649	
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités	2 909		2 909	
518801000 - INTERETS CREDIT MUTUEL A RECEVOIR	2 909		2 909	
Produits à recevoir - Divers	352 420	339 106	13 314	4
467800000 - DEBITEURS DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	342 463		342 463	
467840000 - DEBITEURS DIVERS - PRODUIT A RECEVOIR IMMOBILISATIONS	9 957		9 957	
468700000 - PRODUITS A RECEVOIR		329 161	- 329 161	- 100
468740000 - PRODUITS A RECEVOIR IMMOBILISATIONS		9 945	- 9 945	- 100
Total	470 243	449 194	21 049	5

Dépréciations des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin d'exercice
Dépréciations des immobilisations incorporelles				
Dépréciations des immobilisations corporelles				
Dépréciations sur actifs reçus par legs ou donations				
Dépréciations des immobilisations financières	323 786		72 061	251 725
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de participation				
Dépréciations des autres immobilisations financières	323 786		72 061	251 725
Dépréciations des stocks et en-cours				
Dépréciations des créances usagers	3 109			3 109
Autres provisions pour dépréciations				
Dépréciations sur autres créances				
Dépréciations des valeurs mobilières de placements				
Total	326 895		72 061	254 834

Dépréciations de l'actif immobilisé

Dépréciations des immobilisations financières

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition.

Une dépréciation a été comptabilisée pour un montant de 251 725 euros au titre de l'exercice.

Dépréciations de l'actif circulant

Dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Une dépréciation a été comptabilisée pour un montant de 3 109 euros au titre de l'exercice.

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 937 501				1 937 501
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	59 709 940			612 072	59 097 867
Report à nouveau	27 573 215	6 236 145	612 072		34 421 433
Résultat de l'exercice précédent restant à affecter					
Excédent ou déficit de l'exercice	6 236 145	-6 236 145	73 652		73 652
Situation nette (sous total)	95 456 801		685 724	612 072	95 530 453
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 751 672		- 90 290	68	1 661 314
Provisions réglementées					
TOTAL FONDS PROPRES (I)	97 208 473		595 435	612 141	97 191 767

Fonds propres sans droit de reprise

Ils comprennent :

- un fonds de dotation AD correspondant à la valeur du patrimoine intégré, somme décidée forfaitairement en 1986 pour un total de 1 524 490 € ;

- et des valeurs de biens légués destinés à être conservés pour un total de 413 010 € (impact de la mise en application du règlement ANC 2018-06 au 1er janvier 2020).

Fonds de réserve général

Jusqu'en 1986, la valorisation du portefeuille et l'affectation des legs et dons ne transitaient pas par le compte de résultat. Ces valeurs participaient et assuraient les frais et l'entretien du culte, raison de leur affectation à ce fonds.

- Réévaluation portefeuille : 7 769 608 €
- Legs et dons affectés : 1 530 694 €
- S'ajoute à ce fonds le report à nouveau qui représentait les excédents antérieurs : 4 036 710 €

Soit un total de 13 337 012 €.

Principe du "fonds de réserve général" : La loi du 9 décembre 1905 prévoit que ce fonds est exclusivement destiné à assurer les frais et l'entretien du culte. Son montant est limité à trois fois la moyenne annuelle des sommes dépensées par l'Association pour les frais de culte pendant les cinq derniers exercices.

Méthodologie de calcul : Charges d'exploitation de l'Association Diocésaine (hors paroisses), hors dotation aux amortissements, provisions et reports en fonds reportés ou dédiés, et sous déduction des transferts de charges d'exploitation (les transferts de charges sont supprimés à compter de l'exercice 2025).

- 2021 : 7 523 K€
- 2022 : 7 503 K€
- 2023 : 8 156 K€
- 2024 : 7 586 K€
- 2025 : 9 261 K€
- **TOTAL : 40 031 K€**

Limitation de fonds de réserve général : 40 031 K€ / 5 x 3 = 24 019 K€.

La possibilité actuelle d'affectation à ce fonds est de 10 682 K€.

Fonds de réserve des paroisses hors GSP

- Fonds de réserve général des paroisses : 23 986 282 €
- Réserves pour investissements des paroisses : 137 320 €

Soit un total de 24 123 602 €.

Fonds de réserve spécial

Ce fonds comprend le fonds de réserve de l'Association Diocésaine dédié à l'achat, à la construction des immeubles destinés à ses besoins pour un total de 5 792 933 €.

Autres réserves

- Messes (a) : 449 725 €
- Denier de l'Eglise (a) : 4 508 421 €
- Réserves du G.S.P. (réserves d'investissement) : 10 873 979 €
- Services diocésains : 12 196 €

Soit un total de 15 844 320 €

(a) Ces réserves pourront être utilisées pour pallier une baisse importante des collectes "denier de l'Eglise" et "messes".

Report à nouveau

Report à nouveau à l'ouverture de l'exercice : 27 573 215 €

- Affectation du résultat 2024 de l'Econamat Diocésain : 1 673 434 €
- Affectation du résultat 2024 propre au G.S.P. : 2 986 890 €
- Reliquat 2024 des paroisses du G.S.P. : 561 210 €
- Affectation du résultat 2024 des paroisses non G.S.P. : 986 774 €
- Affectation du résultat 2024 des services : 27 837 €
- Transfert des réserves de services diocésains : 612 072 €

Report à nouveau à la clôture de l'exercice : 34 421 433 €

Tableau des subventions d'investissement

	31/12/2024 (12 mois)	Variations de l'exercice		31/12/2025 (12 mois)
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
Montant nominal	2 993 947	5 054	42 180	2 956 822
Quotes-parts virées au résultat	1 242 275	95 344	42 111	1 295 508
Subventions d'investissement nettes	1 751 672	- 90 290	68	1 661 314

Les subventions d'investissement sont enregistrées en capitaux propres dès leurs octrois.

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.

Fonds reportés et Fonds dédiés

Fonds reportés

	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Fonds reportés liés aux legs ou donations	3 001 490	894 040	2 162 770	1 732 760
Fonds reportés liés aux donations temporaires d'usufruit				
Total	3 001 490	894 040	2 162 770	1 732 760

Fonds dédiés

			Utilisations			A la clôture de l'exercice	
	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Montant global	dont remboursements	Transferts	Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières d'autres organismes							
Contributions financières d'autres organismes	784 294	261 359	39 490			1 006 162	
195000000 - FONDS DÉDIÉS SUR CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES	604 231	131 687	33 571			702 348	
195100000 - FONDS DÉDIÉS SUR CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES GSP	180 063	129 671	5 920			303 814	
Total	784 294	261 359	39 490			1 006 162	

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Postérieurement à la date d'acceptation des legs et donations la partie des ressources constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture de l'exercice, est comptabilisée dans une rubrique du passif dénommée « Fonds reportés liés aux legs ou donations » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ».

Ces sommes inscrites au passif en « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation.

Fonds dédiés

Antérieurement à 2001, une provision pour investissements était prélevée sur le résultat de l'exercice afin de financer les éléments d'actifs par l'Association Diocésaine. A compter du 1er janvier 2020, cette provision pour investissement a été reclassée en Fonds dédiés. Chaque année, une quote-part de ce Fonds dédiés est rapportée en produits au résultat proportionnellement aux montants de la dotation aux amortissements des immobilisations acquises ou créées au moyen de ce fonds.

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif "Fonds dédiés" avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte "Reports en fonds dédiés".

Les sommes inscrites au passif en "Fonds dédiés" sont rapportées en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

Pour les immobilisations amortissables ainsi financées, le montant de l'acquisition ou le coût de production est rapporté en produits sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations.

Provisions

Provisions pour risques et charges

	Montant début d'exercice	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES					
Pour litiges	40 000		10 000	30 000	
Pour garanties données aux clients					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques					
Sous-total	40 000		10 000	30 000	
PROVISIONS POUR CHARGES					
Charges sur legs ou donations	3 920		165		3 755
Pour pensions et obligations similaires	584 882	27 538		88 116	524 304
Pour restructurations					
Pour impôts	2 496		171	2 325	
Pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
Pour gros entretiens ou grandes visites					
Pour remise en état					
Autres provisions pour charges					
Sous-total	591 298	27 538	336	90 441	528 059
Total des provisions	631 298	27 538	10 336	120 441	528 059

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Provisions pour risques

Les provisions pour risques concernent une provision pour contentieux sociaux. La reprise de 40 000 euros concerne un litige débuté en 2024 et clos au début de l'exercice 2026.

Provisions pour charges

La reprise de 165 euros sur la provision pour "charges sur legs ou donations" correspond à des charges d'entretien de tombes et de concessions incombant à l'Association Diocésaine.

La provision pour "pensions et obligations similaires" est relative aux indemnités de fin de carrière.

Précisions sur les provisions significatives et passifs éventuels

Précisions sur les provisions significatives

Provision pour indemnité de départ à la retraite

La provision pour indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,50%
- Taux de croissance des salaires : 1,30% pour les cadres et 1,50% pour les non cadres
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024
- Taux de rotation : Faible
- Convention collective : Personnel laïc cadres et non cadres de l'Eglise de France
- Taux de charges sociales : 64 % cadres et 47 % non cadres

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 524 303 euros

Au vu des fluctuations du taux d'actualisation et de l'impact significatif que celui-ci peut avoir sur le budget de l'association, il a été convenu d'appliquer pour l'évaluation de la provision IFC, à compter de l'exercice 2022, un taux égal à la moyenne des taux appliqués les trois dernières années.

Ventilation des dotations et reprises

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
EXPLOITATION		
Dotations d'exploitation	27 538	121 736
Reprises d'exploitation	130 777	76 568
Total Exploitation	103 239	- 45 169
FINANCIER		
Dotations financières		
Reprises financières	72 061	73 825
Total Financier	72 061	73 825
EXCEPTIONNEL		
Dotations exceptionnelles		
Reprises exceptionnelles		
Total Exceptionnel		
Total des dotations et reprises	175 300	28 656

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 945 529	821 057	1 690 888	3 433 583
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)	5 495 558	756 454	1 606 762	3 132 342
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine	5 495 558	756 454	1 606 762	3 132 342
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	449 970	64 603	84 126	301 241
Fournisseurs et comptes rattachés	738 423	738 423		
AUTRES DETTES	7 425 966	7 425 966		
Dettes sur legs ou donations				
Dettes sociales	595 091	595 091		
Personnel et comptes rattachés	253 980	253 980		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	341 111	341 111		
Dettes fiscales	166 882	166 882		
Impôts sur les bénéfices	144 846	144 846		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	22 036	22 036		
Autres	6 663 992	6 663 992		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	468 114	468 114		
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créiteurs	5 654 058	5 654 058		
Autres dettes	541 820	541 820		
Produits constatés d'avance	147 612	147 612		
Total	14 257 529	9 133 057	1 690 888	3 433 583
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	490 009			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	609 677			

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées	8 551	6 994	1 557	22
168800000 - INTÉRÊTES COURUS SUR EMPRUNTS		6 854	- 6 854	- 100
168800000 - INTERETS COURUS/EMPRUNTS	7 343		7 343	
518100000 - INT COURUS DEPOTS FDS A PAYER	1 128		1 128	
518110000 - INT COURUS CCM A PAYER	81	141	- 60	- 43
Fournisseurs - Factures non parvenues	411 138		411 138	
408100000 - FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	399 024		399 024	
408400000 - FOURNISSEURS D'IMMO FACT NON PARVENUES	12 114		12 114	
Personnel - Charges à payer	234 945	254 267	- 19 322	- 8
428200000 - PROVISION POUR CONGES PAYES	234 945	254 267	- 19 322	- 8
Etat - Charges à payer	4 567		4 567	
448120000 - CHARGES À PAYER	4 567		4 567	
Charges à payer - Divers	468 092	895 761	- 427 669	- 48
468600000 - CHARGES A PAYER	455 428	887 655	- 432 227	- 49
468610000 - CHARGES A PAYER IMMOBILISATIONS	12 664	8 105	4 558	56
Total	1 127 293	1 157 022	- 29 729	- 3

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	164 320	164 320		
486000000 - CHARGES PAYEES D'AVANCE	164 320	164 320		
Total	164 320	164 320		

Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	147 612	147 612		
487000000 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	147 612	147 612		
Total	147 612	147 612		

Notes relatives au compte de résultat

Formation du résultat

2025	Association Diocésaine	Service diocésains	Paroisses non GSP	Reliquats GSP	GSP dans l'AD
RESULTAT	-1 209 704	-8 788	868 847	633 613	-210 316
RESULTAT DES PAROISSES					423 297
RESULTAT CONSOLIDE					1 292 144
					73 652

2024	Association Diocésaine	Service diocésains	Paroisses non GSP	Reliquats GSP	GSP dans l'AD
RESULTAT	1 673 434	27 837	986 774	561 210	2 986 890
RESULTAT DES PAROISSES					3 548 100
RESULTAT CONSOLIDE					4 534 874
					6 236 145

Concours publics et subventions par nature et par catégories d'autorités administratives

Subventions et Concours Publics

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
Concours publics						
Subvention d'exploitation		2 150	21 426			23 576
Subvention d'investissement		2 037	3 000		17	5 054
Total		4 187	24 426		17	28 631

Charges et produits d'exploitation et financiers

Legs, donations et assurances vie

	Montant brut
PRODUITS	4 342 103
Montant perçu au titre d'assurances-vie	385 804
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations"	1 168 720
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	624 811
Reprise des dépréciations d'actif reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	2 162 770
CHARGES	1 566 123
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	672 083
Dotation aux dépréciations d'actif reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	894 040
Total	2 775 980

Honoraires CAC

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	33 746	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total	33 746	

Résultat financier

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances	541 523	581 484	- 39 961	- 7
Autres intérêts de produits assimilés	468 670	447 660	21 010	5
Reprises sur dépréciations et provisions	72 061	73 825	- 1 764	- 2
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières	226 478		226 478	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		3 369 061	-3 369 061	- 100
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 308 731	4 472 030	-3 163 298	- 71
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	121 960	185 344	- 63 384	- 34
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	20 017		20 017	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		520 481	- 520 481	- 100
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	141 977	705 825	- 563 848	- 80
RESULTAT FINANCIER	1 166 754	3 766 204	-2 599 450	- 69

Contributions volontaires en nature

Pour mener à bien ses missions, le diocèse de Nantes s'appuie sur un grand nombre de bénévoles.

La conférence des Evêques de France a émis une recommandation pour la présentation de la contribution des bénévoles (CVN), introduite par le Nouveau Règlement Comptable 2018-06 applicable à compter de 2020. Son analyse conduit à ne pas comptabiliser les missions bénévoles, mais à donner éventuellement une information dans l'annexe des comptes annuels sur le nombre de bénévoles œuvrant dans des missions de support régulières pour les curies des associations diocésaines.

Voici le détail au titre de 2025 :

- 4 relecteurs
- 1 photographe
- 1 rédactrice
- 2 bibliothécaires
- 1 assistant en comptabilité
- 1 directeur de la MSC à temps partiel
- 1 gestionnaire de planning cathédrale
- 1 responsable dépôts d'arts sacrés
- 1 gestionnaire de mobilier récupéré

Au 31 décembre 2025, le nombre de bénévoles missionnés est égal à 13.

Autres informations

Effectif

L'effectif moyen de l'exercice pour l'ensemble du Diocèse est de 72,8 ETP en 2025 contre 76,1 ETP en 2024.

Il a été décompté 239 prêtres au sein du Diocèse au 31 décembre 2025.

Engagements financiers

Engagements donnés

Organisme	Nature de la sûreté	Montant de la sûreté d'origine	Emprunt en cours à la clôture
CIC	Nantissement de comptes titres	500 000,00 €	911 111,04 €
Société générale	Nantissement de comptes titres	637 800,00 €	78 570,15 €
Société générale	Nantissement de comptes titres	300 000,00 €	422 752,23 €
Société générale	Nantissement de comptes titres	2 000 000,00 €	2 114 989,30 €
Caisse d'Epargne	Nantissement de compte à terme	1 500 000,00 €	197 810,77 €
Caisse d'Epargne	Nantissement de comptes titres	750 000 € 25% EC	1 587 500,00 €
TOTAL			5 312 733,49 €

Avantages et ressources en provenance de l'étranger

L'Autorité des Normes Comptables (ANC) a adopté le 30 juin 2022 le règlement ANC n°2022-04 qui intègre de nouvelles dispositions à la suite des obligations comptables mises en place par la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, et notamment la tenue d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger, à présenter dans l'annexe aux comptes annuels.

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
Belgique						11
	20/08/2025	personne physique	Don	Direct	carte bancaire	11
Brésil						105
	21/11/2025	personne physique	Don	Direct	carte bancaire	105
TOTAL						116